

Publié le 8 février 2021

Les Epl d'Occitanie pleinement associées au Plan de relance de l'économie

Par leur souplesse et leur expérience à gérer la complexité ou l'urgence, les Epl d'Occitanie ont démontré leur réactivité pendant la crise sanitaire. Les voici désormais représentées par leur Fédération régionale au sein du Comité de suivi et de pilotage du Plan de relance, une réelle opportunité pour faciliter leur accès aux différents programmes d'investissement.



Après la mise en place de premières mesures de soutien au tissu économique gravement impacté par la crise sanitaire, le gouvernement a lancé en septembre 2020 **un plan de relance massif pour préparer la France de 2030.**

Doté d'une enveloppe de **100 milliards d'euros sur 2 ans**, dont, soulignons-le, 40 milliards en provenance de l'Union Européenne, France Relance offre des opportunités financières nombreuses pour les acteurs économiques et les entreprises.

Au plus près des besoins du territoire

En tant que partenaires des collectivités et compte tenu de leur souplesse, de leur réactivité et de leur vaste champ d'intervention, les entreprises publiques locales sont des **actrices clés pour le déploiement rapide et efficient du plan de relance**, au plus près des besoins des territoires.

Compte tenu du rôle singulier des **132 Sem, Spl et Semop actives en Occitanie**, et notamment de leur objet qui consiste à engager des projets concrets pour le compte des collectivités locales et au bénéfice du tissu économique local, **le Préfet de région Etienne Guyot a invité la Fédération régionale des Epl à siéger au sein de cette instance de concertation.**

Didier Aldebert, Président de la Fédération régionale, participera ainsi à la première réunion plénière de lancement du Comité, ce mardi 9 février à 17h30.

Le terrain est prêt

D'ores et déjà, **plusieurs Epl d'Occitanie sont engagées dans des programmes d'efficacité énergétique, notamment de bâtiments publics et de logements.** D'autres sont en première ligne pour accélérer la sécurisation et la modernisation des réseaux d'eau. D'autres encore se concentrent sur le recyclage et la gestion des déchets, ainsi que sur le développement des énergies renouvelables. Enfin, à l'aube d'un nouveau mandat municipal et dans une politique d'aménagement qui passe aujourd'hui par une densification des centres-villes et la reconversion des friches, le recours aux Sem, Spl et Semop va encore s'intensifier.

Ce travail de terrain engagé par les Epl sera décisif pour mobiliser les dispositifs du plan de relance et préparer l'avenir de nos territoires. **A leurs côtés, la Fédération des Epl est plus que jamais mobilisée pour promouvoir leurs atouts auprès des pouvoirs publics.**

Par Jean-Luc VALLET